



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Flaconnage français

Question au Gouvernement n° 3494

Texte de la question

FLACONNAGE FRANÇAIS

M. le président. La parole est à M. Sébastien Jumel.

M. Sébastien Jumel. Madame la ministre déléguée chargée de l'industrie, un beau parfum d'une des grandes marques françaises coûte vite cher : au moins 100 euros. Mais savez-vous combien revient à ceux qui en fabriquent le flacon chez moi, dans la Glass Vallée ? Seulement 1 euro pour ce bel objet en verre... Le reste, c'est 2 euros pour le jus, 3 euros pour l'emballage... mais 25 % pour la publicité, 35 % pour la distribution et 15 euros pour la marge de la marque. 1 euro le flacon, c'est très peu, et il y a pourtant derrière beaucoup de savoir-faire ouvrier, soixante-dix entreprises et surtout 7 000 salariés et leurs familles.

Alors que dans la vallée de la Bresle, la plus ouvrière de France, la filière du flaconnage de luxe subit une baisse de 40 % de sa production, les grands du luxe français, comme si de rien était, continuent à faire leurs courses à l'étranger pour 200 millions d'euros de flacons, l'équivalent du chiffre d'affaires des grosses entreprises verrières dans mon territoire, l'équivalent aussi de 1 500 emplois directs. Une partie de l'activité du luxe bénéficiant de la reprise en Chine, LVMH, L'Oréal, Yves Rocher, pour ne citer qu'eux, doivent jouer le jeu du patriotisme industriel (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR et SOC et FI*)...

M. Pierre Cordier. Il a raison, Jumel !

M. Sébastien Jumel. ...afin d'éviter que les salariés ne soient la variable d'ajustement, que notre filière, qui produit 70 % du flaconnage, perde ses savoir-faire et qu'une guerre fratricide ne se déclenche entre les verriers.

La proposition simple, concrète et offensive que nous faisons avec le syndicat CGT de la filière est la suivante : au-delà de mesures uniquement défensives et conjoncturelles, l'État doit convaincre les donneurs d'ordre de jouer la carte du patriotisme industriel s'il ne veut pas se contenter de jouer demain les pompiers. Pour vous permettre de joindre la parole de la souveraineté industrielle aux actes, nous vous demandons de réunir avec nous la filière du flaconnage et ces grands groupes français – qui ont largement bénéficié des cadeaux fiscaux de votre gouvernement – pour discuter concrètement du patriotisme industriel. Y êtes-vous prête, madame la ministre ?

Dans l'ivresse du parfum, le flacon, les hommes et les femmes qui le fabriquent, importent beaucoup : plus que le prix, croyez-nous ! (*Applaudissements sur les bancs des groupes GDR, SOC et FI*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, *ministre déléguée chargée de l'industrie.* Permettez-moi d'abord d'excuser

Bruno Le Maire, dont vous savez l'attachement à la vallée de la Bresle et qui connaît votre engagement auprès des entreprises de cette Glass Vallée qui fait notre fierté, mais il préside en ce moment le comité de pilotage du plan de relance car ce dernier est en train de se déployer sur tous les territoires.

Ma réponse sera en lien avec le plan de relance puisque les entreprises de cette vallée de la Bresle, que nous avons visitée ensemble il y a quelques semaines – je pense notamment à Verescence ou encore à Pochet –, en bénéficient. Il va leur permettre, ainsi qu'aux ETI de la filière, d'accompagner leur décarbonation et leur modernisation. Et le Gouvernement est évidemment très concrètement aux côtés de ces entreprises.

Pour rebondir sur la partie de votre question concernant les achats, je tiens à préciser qu'à la suite de ma visite, je me suis rapprochée de L'Oréal et de LVMH pour les interroger – je le ferai aussi évidemment auprès de la troisième entreprise que vous avez citée – sur ce paradoxe qui conduit, pour dix centimes d'écart, à acheter un flacon à l'étranger plutôt qu'en France. Nous avons commencé à travailler ensemble, elles et moi, pour voir comment elles pourraient prendre des engagements à ce sujet. Ces entreprises se sont réunies le 15 octobre dernier, à l'occasion des états généraux de la filière cosmétique et de la filière parfum, et ont pris des engagements en ce sens. Et je vais continuer à travailler avec ces entreprises, comme je le fais aujourd'hui, avec Philippe Varin, dans les dix-huit filières. J'ai demandé à chacune d'elles d'avoir une politique d'achats responsables,...

M. Sébastien Jumel. Il faut les réunir !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguéeles donneurs d'ordre devant agir en conscience avec leurs sous-traitants. Cette solidarité est plus que jamais nécessaire dans la crise que nous traversons. Cette solidarité va jusqu'au Conseil national des achats où nous sommes en train de voir, produit par produit, ce qui peut être relocalisé – certainement pas tout malheureusement – au profit des entreprises françaises.
(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.)

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Jumel](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3494

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [11 novembre 2020](#)